

L'espace indopacifique, un concept géopolitique à géométrie variable face aux rivalités de puissance

Le concept d'espace indopacifique occupe une place croissante dans les stratégies de tous les États ayant des intérêts dans les océans Indien et Pacifique. Nié par la Chine, il sert aussi à fédérer des États avec lesquels elle est en rivalité, et il leur permet d'élaborer des stratégies communes. Pourtant, sa délimitation n'est jamais clairement définie, laissant le champ libre à une géométrie variable qui s'ajuste aux stratégies nationales et aux intérêts des puissances en présence.

Sommaire

1. L'Indopacifique, un espace géographique aux limites discutées
2. L'espace indopacifique comme champ d'affrontement idéologique
3. L'Indopacifique, un espace clé aux enjeux économiques, énergétiques et sécuritaires

[Bibliographie](#) | [mots-clés](#) | [citer cet article](#)

En septembre 2021, la Commission européenne et le Haut représentant de l'Union ont présenté conjointement la stratégie européenne pour la coopération dans la région indopacifique [1]. Alors que la Commission européenne s'opposait encore l'année précédente à l'idée d'une telle stratégie, la publication de ce document montre ainsi l'importance de plus en plus cruciale de l'Indopacifique dans les relations géopolitiques. L'expression « indo-pacifique » est utilisée à l'origine en biogéographie océanique pour désigner les zones tropicales et subtropicales de l'océan Indien et de la partie occidentale de l'océan Pacifique. Ce n'est que dans les années 2000 qu'elle investit le champ de la **géopolitique**.

Elle est le reflet d'une réalité géopolitique et géoéconomique qui résulte du déplacement du centre de gravité de l'économie et de la politique mondiale de l'Atlantique vers le Pacifique. Ce déplacement, observé dès les années 1985, se double d'une montée des deux puissances émergentes que sont la Chine et l'Inde et du renforcement de leurs sphères d'influence, illustré notamment par le projet chinois de **Nouvelles routes de la soie**. L'espace indopacifique apparaît de surcroît comme un espace stratégique convoité et séparant les deux grandes puissances rivales que sont les États-Unis et la Chine.

Le terme d'indopacifique recouvre un double concept. Premièrement, un concept géographique, qui traduit l'espace allant des côtes de l'Afrique de l'Est au Pacifique oriental, illustrant un continuum entre les océans Indien et Pacifique, et qui recouvre plus de 50 % de la surface terrestre ainsi que les trois quarts de la population mondiale. Deuxièmement, un concept idéologique qui traduit des visions géopolitiques s'accordant sur le constat d'une montée en puissance de la Chine.

Le présent article se propose de retracer la genèse de ce concept d'espace indopacifique, relativement récent dans les relations internationales, d'explorer les visions idéologiques sous-jacentes qu'il implique et les enjeux qu'il recouvre pour les États.

1. L'Indopacifique, un espace géographique aux limites discutées

Le concept d'espace indopacifique est de plus en plus utilisé dans le vocabulaire des relations

internationales alors même que ses limites sont extrêmement floues. Deux définitions géographiques peuvent se distinguer : une définition maximaliste et une définition minimalistre, centrée sur le détroit de Malacca et Singapour faisant le lien entre les océans Pacifique et Indien.

1.1. L'Indopacifique, un vaste espace géographique composé des océans Indien et Pacifique : la définition maximaliste

L'Indopacifique est un vaste espace comprenant deux océans, l'océan Indien et l'océan Pacifique, et les espaces terrestres formant leur arrière-pays, de l'Asie-Pacifique jusqu'au Moyen-Orient et aux côtes africaines et américaines. Les limites de cet espace sont toutefois imprécises : dans une acception large l'espace indopacifique pourrait inclure les États continentaux des régions asiatiques, incluant ainsi des pays comme la Mongolie. En retenant une définition large comprenant tous les États ayant une façade maritime sur l'un ou l'autre des deux océans, il concentrerait à lui seul les trois quarts de la population mondiale. Cet espace comprend d'abord les deux grandes puissances démographiques, que sont la Chine et l'Inde et qui comptent respectivement 1,4 milliard et 1,37 milliard d'habitants, soit les deux pays les plus peuplés au monde. L'Asie de l'Est, c'est-à-dire la Chine, le Japon, les deux Corée, Taïwan compte en tout 1,6 milliard d'habitants. S'ajoute aussi l'Asie du Sud-Est qui comprend 646 millions d'habitants et l'Asie du Sud, c'est-à-dire le Bangladesh, l'Inde, les Maldives, le Pakistan et le Sri Lanka, soit 1,9 milliard d'habitants. Démographiquement plus modeste, l'Océanie compte 43 millions d'habitants, dont 30 millions en Australie et en Nouvelle-Zélande. Dans son acception large, l'Indopacifique comprend aussi le Moyen-Orient, c'est-à-dire environ 444 millions d'habitants, la façade orientale de l'Afrique, comprenant l'Égypte, le Soudan, l'Érythrée, Djibouti, la Somalie, le Kenya, la Tanzanie, le Mozambique, l'Afrique du Sud et Madagascar soit un total d'environ 271 millions d'habitants. Enfin, dans sa définition maximaliste, l'Indopacifique comprend aussi la Russie, 144 millions d'habitants, et tous les États de la côte pacifique des Amériques, soit environ 656 millions d'habitants.

Document 1. La définition maximaliste de l'Indopacifique : tous les espaces ayant un littoral sur au moins l'un des deux océans



Pour voir la carte en très grand, [cliquez ici](#).

Pour s'en tenir aux espaces terrestres, l'espace indopacifique comprend donc dans sa définition

la plus large 5,83 milliards d'habitants, soit près des trois quarts de la population mondiale, et la moitié de la superficie des terres émergées : 96 millions de km² sur les 148 millions de km² de terres émergées (65 %). Et s'il fallait se limiter à une définition maritime, les océans Indien et Pacifique pris ensemble représentent 239,28 millions de km². La superficie de la Terre étant de 510 millions de km², l'espace maritime indopacifique en représente alors presque la moitié.

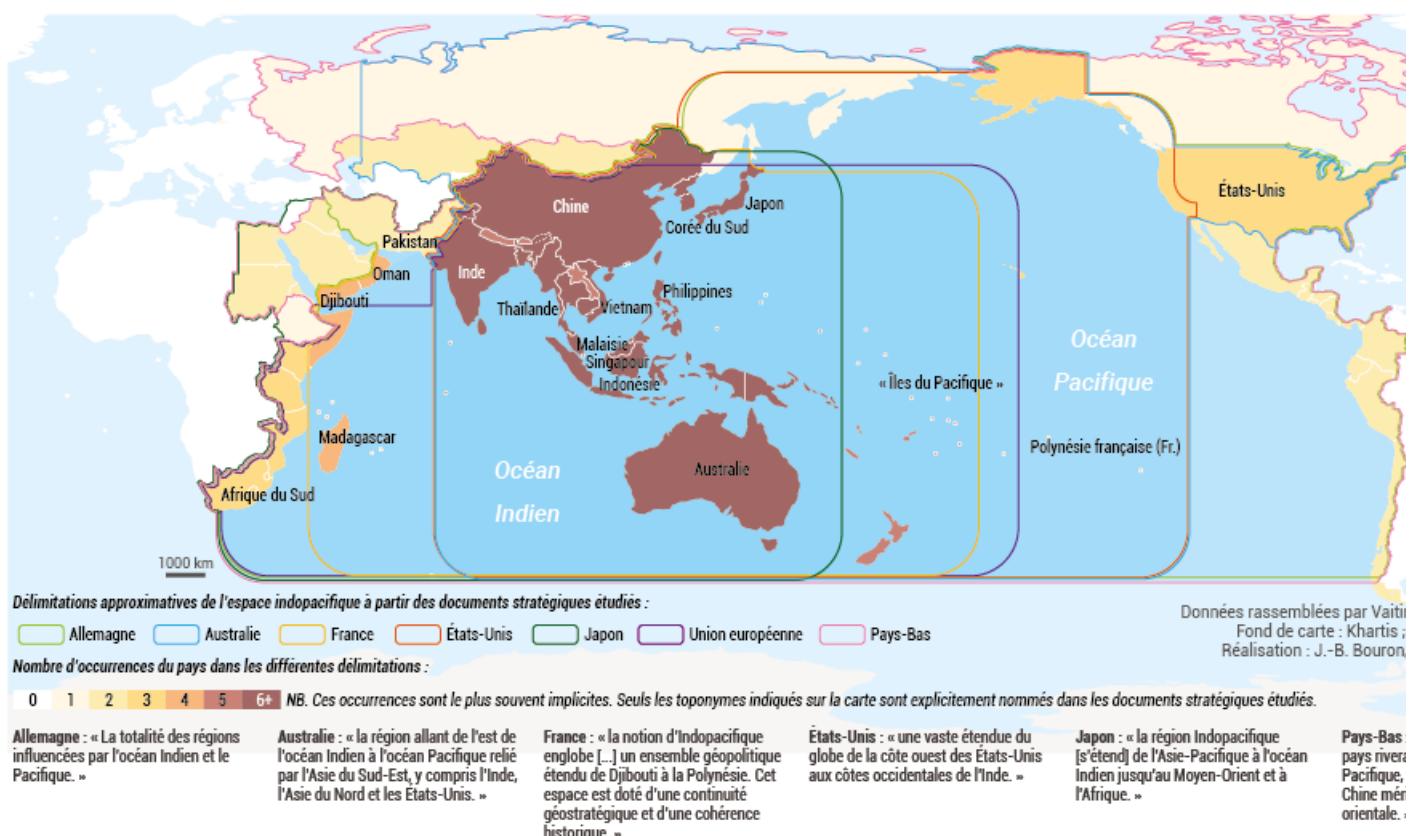
Il apparaît alors évident qu'une définition si large, qui correspond à la lettre au nom indopacifique, est peu opérante compte-tenu de son ampleur, sauf à considérer qu'elle coïncide avec une stratégie mondiale de certains acteurs ou avec une volonté de recentrer les cartes du monde sur l'Asie et de mettre les espaces atlantiques à la périphérie des planisphères.

1.2. La définition la plus fréquente de l'Indopacifique : un espace centré autour des pivots chinois et indien

La définition géographique maximaliste de l'Indopacifique ne correspond pas à l'acception fréquemment utilisée dans les relations internationales. **En géopolitique, l'espace indopacifique désigne avant tout les rivages de l'Asie et de l'Afrique organisés autour du pivot chinois et indien, avec Singapour et Malacca en nœud central et Suez et Panama comme verrous d'accès.**

De plus, si le champ géographique recouvert par le concept d'Indopacifique est immense, les États ayant adopté une stratégie indopacifique n'accordent pas le même degré d'importance à toutes les zones de cet espace. La Nouvelle-Zélande, par exemple, retient une approche davantage centrée sur la zone du Pacifique océanien dans laquelle elle déploie une politique active de voisinage à travers l'aide au développement accordée aux « Pacific Island Countries » (PICs). Significativement, les documents stratégiques émanant des ministères en charge de la Défense ou des Affaires étrangères des États de la région ne comportent souvent aucune carte (Canada, États-Unis, Pays-Bas, Royaume-Uni), des cartes ne délimitant jamais l'espace défini comme indopacifique (Australie), ou encore des cartes très vagues (Japon). La Russie, qui a pourtant une façade littorale sur le Pacifique, n'est jamais nommée, sauf peut-être implicitement par les Néerlandais dans l'expression « Asie du Nord ». En superposant les différentes définitions émanant des documents stratégiques étudiés, on aboutit à un espace à géométrie variable, dont le cœur est constitué par l'Inde, la Chine, l'Asie du Sud-Est et l'Australie.

Document 2. Délimitations de l'espace indopacifique d'après plusieurs documents stratégiques



Pour voir la carte en très grand, [cliquez ici](#).

2. L'espace indopacifique comme champ d'affrontement idéologique

L'utilisation du concept d'Indopacifique dans les relations internationales n'est pas neutre : il sous-tend une vision idéologique. Deux principales visions se font face : une première vision fondée sur la rivalité avec la Chine et une seconde défendant un espace libre et ouvert incluant la Chine. Principal point d'affrontement des deux visions, la Chine se refuse pourtant à reconnaître l'existence géographique et idéologique d'un tel espace, qu'elle perçoit comme une stratégie de « *containment* » à son égard.

2.1. La coexistence de différentes visions de l'espace indopacifique

L'océan Pacifique apparaît d'abord comme un espace stratégique parce qu'il sépare et relie à la fois les deux puissances mondiales que sont les États-Unis et la Chine. Il est ainsi espace de convoitise pour les deux États. La volonté de repli des États-Unis, entamée par Barack Obama et exacerbée sous Donald Trump, laisse à la Chine davantage de marge de manœuvre. L'abandon par les États-Unis de l'Accord de Partenariat Transpacifique (TPP) en janvier 2017, et sa signature par les sept États riverains du Pacifique restants, en sont l'illustration. Graham Allison, chercheur américain en sciences politiques, a théorisé le concept polémologique de « *piège de Thucydide* » pour parler de l'affrontement entre la Chine, puissance ascendante, et les États-Unis, puissance déclinante, se référant au conflit antique entre Athènes, puissance alors montante et Sparte, puissance sur le déclin (Allison, 2019). Pour le chercheur, c'est la peur d'être dépassés par la Chine qui pousse les États-Unis dans une spirale de confrontation, qui pourrait aboutir, toujours selon Graham Allison, à un affrontement militaire entre les deux puissances.

Pour les autres États, l'affirmation d'une stratégie concentrée sur l'espace indopacifique vise aussi à répondre à la bipolarisation sino-américaine croissante dans la région afin d'éviter de s'aligner ou bien de prendre partie dans cette confrontation.

Ainsi, l'espace indopacifique fait l'objet de stratégies de défense et de politique étrangère

particulières dans de nombreux États, y compris d'États non présents dans cet espace.

Document 3. Tableau récapitulatif des États ayant adopté une stratégie pour l'espace indopacifique

État	Stratégie indopacifique	Date	But résumé de la stratégie
 Allemagne	« <i>Leitlinien zum Indo-Pazifik</i> »	Août 2020	◆ Favoriser un espace libre et ouvert intégrant la Chine
 Australie	« <i>A Stable and prosperous Indo-Pacific</i> » (p. 37-47) dans « <i>Foreign Policy White Paper</i> »	Novembre 2017	◆ Contrecarrer l'influence de la Chine ◆ Favoriser un espace stable et prospère
 Canada	« <i>Canada and the Indo-Pacific : 'diverse' and 'inclusive', not 'free' and 'open'</i> »	Septembre 2020	◆ Favoriser un espace stable et prospère intégrant la Chine
 États-Unis	« <i>Indo-Pacific Strategy Report</i> »	Juin 2019	◆ Contrecarrer l'influence de la Chine ◆ Accroître sa propre influence dans l'Indopacifique ◆ Favoriser un espace stable et prospère
 France	« <i>Stratégie de défense française en Indo-pacifique</i> »	Juin 2019	◆ Favoriser un espace libre et ouvert intégrant la Chine ◆ Favoriser un espace stable et prospère ◆ Favoriser l'insertion de ses collectivités d'outre-mer dans l'Indopacifique
 Inde	« <i>India's vision for the Indo-Pacific</i> » (discours du Premier Ministre Narendra Modi au Dialogue de Shangri-La à Singapour)	Juin 2018	◆ Contrecarrer l'influence de la Chine ◆ Accroître sa propre influence dans l'Indopacifique ◆ Favoriser un espace stable et prospère
 Japon	« <i>Free and open Indo-Pacific strategy</i> » dans « <i>Japan Diplomatic Bluebook</i> »	Octobre 2020	◆ Contrecarrer l'influence de la Chine ◆ Favoriser un espace stable et prospère
 Nouvelle-Zélande	« <i>Pacific Reset Policy</i> »	Mars 2018	◆ Favoriser un espace stable et prospère ◆ Maintenir son influence sur les petits pays du Pacifique
 Pays-Bas	« <i>Indo-Pacific : Guidelines for strengthening Dutch and EU cooperation with partners in Asia</i> »	Novembre 2020	◆ Favoriser un espace libre et ouvert intégrant la Chine ◆ Participer à une stratégie globale de l'Union européenne sur l'Indopacifique

 Royaume-Uni	« <i>The Indo-Pacific Tilt : A framework</i> » (p. 68-69) dans « <i>Integrated Review of Security, Defense, Development and Foreign Policy</i> »	Mars 2021	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Contrecarrer l'influence de la Chine ◆ Favoriser un espace stable et prospère
 Union européenne	« <i>La stratégie de l'UE pour la coopération dans la région indo-pacifique</i> », <i>Communication conjointe au parlement européen et au conseil</i> .	Septembre 2021	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Favoriser un espace libre et ouvert intégrant la Chine ◆ Favoriser un espace stable et prospère ◆ Sécuriser les approvisionnements de l'UE
 Chine	Aucune	-	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Refuser de reconnaître l'existence de l'Indopacifique ◆ Désigner des stratégies indopacifique comme des politiques de « containment » contre la Chine

Ces différentes stratégies sont révélatrices de visions géopolitiques différentes. La principale ligne de fracture se situe dans la stratégie adoptée vis-à-vis de la Chine.

2.2. Une première vision inclusive de l'espace indopacifique fondée sur la défense d'un espace libre et ouvert

Tout d'abord, la vision de l'espace indopacifique défendue entre autres par la France est celle d'un espace « libre et ouvert » intégrant la Chine. L'une des priorités de cette vision est donc d'assurer la sécurité maritime, de garantir la liberté de navigation et de survol en haute-mer, tout en conservant un dialogue pragmatique avec la Chine. Dans son « discours à la conférence des ambassadeurs et ambassadrices » d'août 2018, le président de la République a insisté sur cette vision multilatérale de l'espace indopacifique, soulignant le fait qu'elle ne devait pas être dévoyée dans une lutte contre la Chine. Pour Emmanuel Macron, il s'agit de « travailler à un nouvel axe indopacifique stratégique, qui ne doit pas être dirigé contre quiconque et peut être une contribution essentielle à la stabilité internationale. (...) Nous devons construire une nouvelle relation à l'Asie. Elle se bâtira notamment autour de notre dialogue essentiel et fructueux avec la Chine. »

Cette vision multilatérale de l'Indopacifique est partagée par les stratégies néo-zélandaises et allemandes. Il est par exemple intéressant de noter que le MFAT (Ministry of Foreign Affairs and Trade) néo-zélandais, dans ses documents stratégiques, se garde bien de poser la Chine comme un concurrent direct. Au contraire, il évoque un partenaire aux valeurs différentes des siennes :



« *How do we influence Pacific Islands countries to pursue their social and economic objectives in a way that promotes our values and mitigates the risks posed by partners with quite different values sets?* »



« *Comment pouvons-nous influencer les pays insulaires du Pacifique à poursuivre leurs objectifs sociaux et économiques d'une manière qui promeut nos valeurs et atténue les risques posés par des partenaires ayant des ensembles de valeurs très différents ?* ».

Office of the Minister of Foreign Affairs. « *New Zealand in the Pacific* », 2018, p. 6.
Traduction de l'autrice.

Quant à l'Allemagne, l'adoption d'une stratégie indopacifique multilatérale tient surtout à sa

volonté de développer ses liens commerciaux et ses exportations avec cette région. Ainsi, selon ces visions, l'Indopacifique ne doit pas se muer en un champ d'affrontement entre les puissances chinoise et américaine, mais au contraire promouvoir un dialogue pragmatique.

Si l'**Union européenne** a tardé avant de mettre au point, en septembre 2021, une stratégie propre concernant l'espace indopacifique (ce qui est peut-être plus facile depuis le départ du Royaume-Uni), elle est loin d'être dépourvue d'intérêts dans la région, comme le rappelait en 2020 un rapport néerlandais :



« While we should not exaggerate the EU's role, we should not underestimate ourselves either. The EU has the world's biggest market, and its approximately \$90 billion in annual investments in the Indo-Pacific (roughly equivalent to total FDI flows within Europe itself) make it one of the main investors and donors in the region. For its part the Netherlands is one of the EU's biggest investors and donors (in the top five). »



« Il ne faut certes pas surestimer le rôle de l'UE, mais il ne faudrait pas non plus nous sous-estimer. L'Union européenne a le plus grand marché intérieur du monde, et ses 90 milliards de dollars d'investissements annuels dans l'Indopacifique (pratiquement équivalents au total des flux d'IDE au sein de l'Europe elle-même) en font l'un des principaux investisseurs et donateurs de la région. Pour leur part les Pays-Bas y sont l'un des principaux investisseurs et donateurs de l'UE (parmi les cinq premiers). »

Gouvernement des Pays-Bas, *Indo-Pacific: Guidelines for strengthening Dutch and EU cooperation with partners in Asia*, 2020, p. 1. Traduction de Géoconfluences.

La rivalité avec la Chine n'est pas explicite dans le document émanant de la Commission européenne (voir document 3 ci-dessus), mais **plusieurs points de la stratégie des 27 font une allusion plus ou moins ouverte à la question chinoise**, notamment sur l'importance d'un ordre international fondé sur la règle (en particulier en ce qui concerne la circulation maritime) ou sur la défense des droits de l'Homme et de la démocratie. Cette stratégie se classe cependant dans le groupe des approches fondées sur la défense du multilatéralisme, comme en témoigne ce passage : « Par ailleurs, l'UE poursuivra ses relations pluridimensionnelles avec la Chine, en dialoguant au niveau bilatéral pour favoriser des solutions aux défis communs, en coopérant sur des questions d'intérêt commun et en encourageant la Chine à jouer son rôle dans une région indo-pacifique en paix et prospère ». En cela, elle se démarque de la stratégie axée sur la lutte contre l'hégémonie chinoise, qui sera examinée dans la partie suivante.

2.3. Une deuxième vision exclusive de l'espace indopacifique fondée sur la rivalité avec la Chine

À cette première approche inclusive s'oppose une seconde approche plus excluante. **Pour les États-Unis (et leur allié britannique), l'intérêt de l'approche indopacifique est de fédérer autour d'eux une alliance pour s'opposer, économiquement, politiquement et militairement, à la puissance chinoise.** L'ancien président des États-Unis, Donald Trump, a ainsi posé les principes de la stratégie étatsunienne lors du Sommet de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC) au Vietnam en novembre 2017. L'accord trilatéral des États-Unis et du Royaume-Uni sur la livraison de sous-marins nucléaires d'attaque à l'Australie révélé en septembre 2021 relève également de cette stratégie.

→ Lire aussi : Laurent Carroué, « *Sous-marins : le « contrat du siècle » franco-australien annulé au profit des États-Unis* », brève de *Géoconfluences*, septembre 2021.

Les expressions employées dans le Rapport Stratégique des États-Unis sur l'Indopacifique

(« *Indo-Pacific Strategy Report* ») de juin 2019 désignent la Chine comme un adversaire direct des États-Unis :



« *In particular, the People's Republic China, under the leadership of the Communist Party, seeks to reorder the region to its advantage by leveraging military modernization, influence operations, and predatory economics to coerce other nations. In contrast, the Department of Defense supports choices that promote long-term peace and prosperity for all the Indo-Pacific. »*



« *En particulier, la République populaire de Chine, sous la direction du Parti communiste, cherche à réorganiser la région à son avantage en tirant parti de la modernisation militaire, des opérations d'influence et de l'économie prédatrice pour contraindre d'autres nations. En revanche, le ministère de la Défense soutient des choix qui favorisent la paix et la prospérité à long terme pour tout l'Indopacifique. »*

Département américain de la Défense, « *Indo-Pacific Strategy Report* », 2019, p. 4.
Traduction de l'autrice.

Cette stratégie consacre tout un chapitre à la Chine, désignée comme « puissance révisionniste », et aux risques que cette dernière ferait peser sur la stabilité géopolitique dans l'Indopacifique par son agressivité en mer de Chine méridionale. Le document donne ainsi l'exemple du déploiement en 2018 de missiles de croisière antinavires et de missiles sol-air à longue portée sur les îles Spratley, dont la souveraineté est contestée, violant ainsi un engagement pris par Xi Jinping en 2015.

Entre ces deux positions face à l'acteur chinois, l'une inclusive, l'autre excluante, **l'Inde prend soin de présenter sa stratégie indopacifique comme non hostile à la Chine, suivant sa position traditionnelle de non-alignement et sa volonté de ne pas dégrader davantage ses relations avec la Chine.** Cette approche prudente évolue cependant vers un positionnement plus hostile à l'État chinois dans un contexte de différends frontaliers et de reprise des affrontements frontaliers au Ladakh dans l'Himalaya lors de l'année 2020.

2.4. Le refus par la Chine de l'Indopacifique comme espace géographique et idéologique

Face à ses rivaux, la Chine refuse de reconnaître l'existence même d'un espace géographique indopacifique. En effet, elle perçoit cette politique indopacifique comme une stratégie de « *containment* », d'encerclement, voire de pression militaire. Elle juge l'utilisation du terme « Indopacifique » comme un instrument de l'impérialisme américain, souhaitant imposer sa vision géopolitique dans un espace où la Chine serait un adversaire. En effet, le terme d'Indopacifique n'est lui-même pas anodin : il gomme toute référence à la Chine ou à l'Asie.

Pourtant, si la Chine réfute l'existence d'un tel espace géographique, son action économique et politique peut s'appréhender à l'échelle de l'Indopacifique. Elle y déploie en effet une politique d'influence à deux échelles : à l'échelle régionale de son voisinage avec une politique de domination de l'Asie du Sud-Est et des mers adjacentes ; et à l'échelle mondiale avec les projets des *Nouvelles routes de la soie* (ou projet OBOR « *One Belt One Road* ») et du développement de sa Marine de haute-mer pour se projeter à l'échelle mondiale.

3. L'Indopacifique, un espace clé aux enjeux économiques, énergétiques et sécuritaires

Principale autoroute maritime mondiale avec le détroit de Malacca, l'Indopacifique est un espace clé sur le plan économique, commercial et énergétique, ce qui en fait aussi un espace crucial pour la sécurité des approvisionnements. L'importance de cet espace explique la structuration militaire de plus en plus forte de l'Indopacifique, principalement avec la montée en puissance du QUAD (« dialogue quadrilatéral pour la sécurité »), un groupe de coopération militaire et diplomatique informelle entre les États-Unis, l'Inde, le Japon et l'Australie.

Plus particulièrement pour la France, l'Indopacifique revêt un enjeu économique et de souveraineté avec la présence des collectivités françaises d'outre-mer, dont une région monodépartementale, la Réunion, qui est également une **région ultrapériphérique de l'Union européenne (RUP)**. La France est tiraillée entre forces centrifuges aboutissant à davantage d'autonomie pour certaines de ces collectivités, volonté de pérenniser son contrôle sur la deuxième **ZEE** du monde, et politique de voisinage avec des acteurs pourtant situés aux antipodes du territoire métropolitain.

3.1. Les enjeux mondiaux économiques, énergétiques et sécuritaires de l'espace indopacifique

L'Indopacifique est un espace stratégique au regard des intérêts nationaux des pays, de l'avenir du multilatéralisme et des enjeux économiques, énergétiques et sécuritaires mondiaux. Les océans Indien et Pacifique doivent donc être désormais perçus comme un continuum. **La construction de ce nouvel espace géopolitique est favorisée par la convergence stratégique nouvelle entre l'Inde et ses principaux partenaires, les États-Unis, l'Australie et le Japon** (Péron-Doise, 2019). Le terme commun utilisé pour désigner cet espace, l'Indopacifique, n'est d'ailleurs pas neutre : c'est une expression imposée de l'extérieur par les pays Occidentaux, comme toutes les autres appellations régionales (Grataloup, 2015).

→ Lire aussi : Christian Grataloup, « **L'invention des océans. Comment l'Europe a découpé et nommé le monde liquide** », *Géoconfluences*, janvier 2015.

Tout d'abord, l'Indopacifique est un espace économique et énergétique clé. Les voies commerciales transatlantiques s'affaiblissent, à mesure que s'affirme la prépondérance des voies commerciales maritimes reliant l'Europe et le golfe Arabo-persique à l'océan Pacifique, via l'océan Indien et le Sud-Est asiatique. Dans les parties septentrionales des océans Indien et Pacifique passent en effet ce que l'on nomme les *sea lanes of communication*, les autoroutes maritimes de l'énergie et des marchandises, les plus fréquentées du monde. Les enjeux économiques et commerciaux se concentrent donc sur l'axe Djibouti - Colombo - Singapour - Shanghai, tandis que les échanges sont moindres dans les parties méridionales des deux océans. En matière de ressource énergétique, l'Energy Information Administration (EIA) des États-Unis estime les réserves en hydrocarbures en mer de Chine orientale à environ 200 millions de barils de pétrole, d'où la nécessité pour les États-Unis d'en défendre le libre accès.

L'Indopacifique est articulé autour de plusieurs **passages stratégiques** (« *choke points* ») : Suez, Bab-el-Mandeb et Ormuz à l'ouest, Panama à l'est, et surtout Malacca en position de Pivot. **Le détroit de Malacca** joue un rôle majeur pour la sécurité des approvisionnements dans cet espace. Il relie à la fois les zones de production pétrolière du golfe Arabo-persique et les zones de consommation d'Asie orientale et dont il permet les exportations vers l'Europe via ensuite le Canal de Suez. « Goulot d'étranglement des transports » (Fau, 2013), le détroit de Malacca est un passage maritime obligé qui cristallise les tensions régionales et mondiales, cependant moindre que dans le détroit d'Ormuz ouvrant sur le golfe persique. La première préoccupation pour les États riverains, les États utilisateurs et les compagnies maritimes est donc celle de la sécurisation de la navigation dans le détroit, en proie au risque terroriste et à la piraterie. La seconde préoccupation est celle du maintien de la libre circulation, auquel les États-Unis veillent particulièrement afin de garantir le déplacement rapide des forces navales entre les océans Indien, Pacifique et le Moyen-Orient.

Le défi posé par le réchauffement climatique est aussi particulièrement prégnant dans cette région, en raison de la fréquence des catastrophes naturelles (tsunami, cyclones, etc.), de sa

biodiversité, et de la question des réfugiés climatiques, évoquée dans les stratégies nationales, mais qui ne fait pour l'instant l'objet d'aucun consensus international en ce qui concerne les solutions à apporter.

L'espace indopacifique pose aussi des enjeux sécuritaires majeurs au regard des multiples défis perçus comme autant de menaces géopolitiques et stratégiques pour la protection des intérêts des pays concernés. La première menace est constituée par des acteurs non-étatiques, en particulier la lutte contre les activités illicites, comme les trafics de stupéfiants, la pêche illégale ou la piraterie, notamment dans le détroit de Malacca. La seconde menace est celle posée par la compétition entre les différents États pour la territorialisation de la mer, c'est-à-dire la constitution de leur Zone Économique Exclusive ainsi que l'extension des droits aux plateaux continentaux pour exploiter les ressources du sous-sol. L'étendue de l'espace maritime indopacifique explique l'importance des enjeux des **zones économiques exclusives (ZEE) : sur les vingt premières ZEE, seules celles du Brésil, de la Norvège et du Danemark ne sont pas dans l'Indopacifique, qui concerne donc dix-sept des vingt plus grandes ZEE.** La mer de la Chine méridionale fait l'objet de revendications de souveraineté concurrentes par les États riverains. Les revendications chinoises en mer de Chine méridionale sont contestées par Brunei, la Malaisie, Taiwan, le Vietnam et les Philippines, de même que le Japon conteste les revendications chinoises en mer de Chine orientale. En 2016, la Cour permanente d'arbitrage (CPA) de la Haye, saisie par les Philippines, a dénié tout fondement juridique à ces revendications chinoises, arguant que Pékin n'a pas de droits historiques en mer de Chine méridionale. Cependant, la Chine considère toujours 90 % de cette zone comme relevant de ses droits d'exploitation propres : la « ligne de démarcation des neuf traits » est une démarcation posée par la République populaire de Chine et qui délimite une portion de la mer de Chine méridionale sur laquelle elle affirme détenir une souveraineté territoriale. Cette mer est hautement stratégique, car par elle transite plus de 40 % du trafic maritime mondial et elle recèle également de gisements sous-marins de pétrole et de gaz ainsi que de ressources halieutiques. En mars 2021, 220 navires de pêche, soupçonnés d'appartenir à des milices chinoises, sont stationnés près du récif de Whitsun, appartenant aux Philippines. On craint alors une escalade militaire entre les deux pays, le secrétaire à la Défense philippin ayant déclaré que le pays se tenait prêt à défendre sa souveraineté et protéger ses ressources maritimes.

3.2. La place de la France dans l'espace indopacifique

Le document stratégique du ministères des Armées « la France et la Sécurité en Indopacifique » (2019) [2] en donne la définition suivante : il englobe les océans Indien, Pacifique et Austral et forme un continuum sécuritaire s'étendant des côtes est-africaines à la façade occidentale des Amériques. L'espace indopacifique permet donc de réunir dans un même concept géographique les territoires français d'Outre-Mer que sont La Réunion, Mayotte, la Polynésie française, Wallis-et-Futuna, la Nouvelle-Calédonie, les **Terres Australes et Antarctiques françaises (TAAF)**, ainsi que Clipperton. Cet espace inclut aussi des bases militaires à l'étranger, qui donnent à la France une force de projection dans la région, comme par exemple à Djibouti. **Grâce à ses collectivités d'outre-mer et aux zones économiques exclusives que ces dernières lui confèrent, la France est donc pleinement une puissance indopacifique.** Cependant, le Livre Blanc du ministère des Affaires de l'Europe et des affaires étrangères, publié en 2019 [3], se concentre sur l'espace asiatique indopacifique, attestant ainsi de l'ambition de centrer l'action française sur le détroit de Malacca et sur l'Australie. Ceci s'explique par les enjeux économiques et commerciaux très importants au niveau du détroit, mais aussi par l'enjeu de la défense de la zone économique exclusive française conférée par ses collectivités d'outre-mer. Nous pouvons toutefois nous étonner que l'île de la Réunion ne figure pas sur la carte du ministère.

Encadré 1. La France dans l'Indopacifique en chiffres

- 465 422 km² dans les Océans Indien et Pacifique (soit environ l'équivalent de la superficie de la Suède)
- Environ 9 millions de km² de Zone Économique Exclusive dans l'Indopacifique (soit la 2^e ZEE mondiale)
- 1,6 million de citoyens français dans les départements et territoires d'outre-mer en Indopacifique (2,7 millions de citoyens français en tout dans les départements et territoires d'outre-mer en comptant les Antilles)
- Environ 200 000 résidents français dans les États de l'Indopacifique
- En 2018, La France a effectué 34 % de ses exportations hors UE en Indopacifique (14 % au total). En retour, l'Indopacifique représente 40 % des importations françaises hors UE (17 % au total)

Sources : ministères en charge des armées et des affaires étrangères

Document 4. L'espace « asiatique indopacifique » défini par la stratégie du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, 2019



Source : Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, « [Stratégie française en Asie-Océanie à l'horizon 2030. Vers un espace asiatique indopacifique inclusif](#) », p. 3.

De la même manière, les États-Unis possèdent tout un réseau de bases militaires et de possessions territoriales qui les ancrent dans le Pacifique (Théry, 2021).

→ Lire aussi : Hervé Théry, « [Les territoires ultramarins des États-Unis au cœur de la première ZEE mondiale](#) », *Géoconfluences*, avril 2021.

3.3. L'Indopacifique, un espace de recomposition des alliances entre États : vers une OTAN de l'Indopacifique ?

Si l'opposition entre la Chine et les États-Unis est structurante pour comprendre la géopolitique de l'espace indopacifique, le rôle d'autres puissances régionales y est aussi très important, tantôt essayant de s'affranchir de cette opposition bilatérale, tantôt s'y inscrivant en prenant fait et cause pour l'une des deux puissances.

Historiquement, c'est récemment que l'Inde s'est tournée vers le bloc occidental et qu'elle a développé une alliance avec les États-Unis, en particulier pour l'achat d'armements. Néanmoins, malgré une opinion majoritairement antichinoise et en dépit des affrontements à la frontière dans la région du Ladakh, l'Inde ne peut pas risquer une politique trop confrontationnelle avec la Chine, et en tant que puissance régionale, elle ne peut pas s'aligner sur les États-Unis.

Dès après la Seconde Guerre Mondiale, un système d'alliances se met en place qui inclut le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis. Cette alliance est aujourd'hui renforcée par leur opposition à l'expansion économique de la Chine et à ses revendications en Chine de mer méridionale. Au sein de l'[ASEAN](#), organisation politique et économique regroupant dix pays d'Asie du Sud-Est et dont la Chine est membre associé lors des Sommets ASEAN +3 (avec le Japon et la Corée du Sud), le Vietnam et l'Indonésie doivent aussi composer entre une dépendance économique à la Chine, une attraction pour son modèle économique permettant de combiner autoritarisme et mondialisation néolibérale et leur méfiance vis-à-vis de sa politique territoriale jugée agressive, qui menace directement la liberté de navigation en mer.

En matière de sécurité, l'une des coopérations les plus structurantes dans l'espace indopacifique est le Dialogue Quadrilatéral pour la Sécurité, le QUAD, un groupe de coopération militaire et diplomatique informelle entre les États-Unis, l'Inde, le Japon et l'Australie, né de la nécessité de coopération dans l'océan Indien après le tsunami de 2004. Mise en sommeil pendant plus d'une décennie, l'initiative est ravivée en 2017 lors du Sommet de l'[ASEAN](#) dans un contexte d'affirmation de la Chine afin de mettre en place un « diamant de la sécurité démocratique » qui relierait les quatre capitales : Washington, New Delhi, Tokyo et Canberra. Dans leur Déclaration conjointe du 21 mars 2021, intitulée « L'esprit du QUAD », les représentants des quatre pays du QUAD mettent l'accent sur leur vision d'un espace indopacifique libre et ouvert, fondé sur un ordre maritime et sur des règles dans les mers de Chine orientale et méridionale. À travers cette Déclaration, ils s'engagent aussi à répondre aux conséquences économiques et sanitaires du virus de la [covid-19](#) [4]. Le QUAD permet aussi à l'Inde d'affirmer sa puissance face à la Chine dans l'océan Indien. C'est aussi le but de l'*Indian Ocean Rim Association* (IORA), organisation intergouvernementale créée en 1997, qui regroupe 23 membres, dont le principal est l'Inde, et dont la Chine est seulement partenaire de dialogue.

Cette coopération prend la forme concrète d'**exercices militaires communs, dénommés manœuvres Malabar**, dont les derniers se sont tenus du 17 au 20 novembre 2020. La Marine américaine a aussi renforcé ses capacités propres en mer de Chine méridionale, avec une rallonge budgétaire et une présence navale plus visible. L'Inde de Narendra Modi a aussi renforcé sa participation au QUAD, sortant ainsi de sa prudence habituelle, en signant avec les États-Unis des accords de sécurité sur le partage d'images satellitaires.

Document 5. Navires américains, indiens et japonais dans le Golfe du Bengale pendant les manœuvres Malabar 2017



Photographie US Navy, domaine public, juillet 2017 ([source](#)).

De son côté, à travers le quotidien chinois *Global Times*, porte-voix du Parti Communiste, **Pékin dénonce le QUAD comme une « OTAN asiatique au service des ambitions hégémoniques américaines** ». Le QUAD est en effet emblématique du basculement des relations internationales de l'Atlantique vers le Pacifique : les capacités de l'alliance traditionnelle de l'OTAN, entre l'Europe et les États-Unis, paraissent limitées pour la puissance américaine afin de défendre ses intérêts dans l'Indopacifique. Pour le chercheur à l'Université de Canberra, Rory Medcalf (2020), l'addition des ressources démographiques, politiques, économiques, commerciales et militaires des quatre pays du QUAD (États-Unis, Inde, Japon, Australie) atteindrait la taille critique pour rivaliser avec la Chine, d'où l'intérêt de renforcer les liens pour contrebalancer la puissance chinoise.

Conclusion

Concept forgé de toutes pièces pour refléter l'[intégration](#) économique et sécuritaire entre les océans Indien et Pacifique, l'Indopacifique a intégré le vocabulaire des relations internationales. Terme performatif, au sens où il contribue à faire exister ce qu'il désigne, il est le reflet des préoccupations de certains États devant la montée en puissance de la Chine, en premier lieu pour les États-Unis, qui voient décliner leur influence dans cet espace. Autour de ce concept d'espace indopacifique, Washington espère fédérer un axe pour s'opposer à Pékin, dont l'alliance militaire du QUAD est l'illustration. Pourtant, à cette logique confrontationnelle prônée par les États-Unis, s'oppose une autre vision davantage inclusive de l'espace indopacifique, dans laquelle la Chine est un acteur incontournable avec lequel il faut composer et avoir un dialogue exigeant et pragmatique.

L'absence de délimitation consensuelle de l'Indopacifique, avec ou sans la façade orientale de l'Afrique, la Russie ou encore l'Amérique latine, rend le concept à la fois flou et souple, permettant d'ajuster les délimitations au gré des stratégies et des intérêts des acteurs.

Enfin, ce concept d'Indopacifique est aussi le reflet de l'importance de cette région aux contours flous dans le fonctionnement de l'espace mondial : espace vital pour le commerce mondial en raison des nombreuses routes maritimes qui le traversent ; espace crucial pour assurer les approvisionnements énergétiques à la fois en Europe et en Asie ; enfin espace de tensions en raison des menaces qui pèsent sur la libre-circulation maritime et des revendications chinoises en mer de Chine méridionale.

Bibliographie

- Allison, Graham. *Vers la guerre : l'Amérique et la Chine dans le piège de Thucydide*, éd. Odile Jacob, 2019.
- Fau Nathalie, « Les enjeux économiques et géostratégiques du détroit de Malacca », revue *Géoéconomie*, vol. 67, no. 4, 2013, p. 123-140.
- Grataloup Christian, « L'invention des océans. Comment l'Europe a découpé et nommé le monde liquide », *Géoconfluences*, janvier 2015.
- Medcalf, Rory. « La Chine et l'Indo-pacifique : multipolarité, solidarité et patience stratégique », revue *Défense Nationale*, vol. 811, no. 6, 2018, p. 79-87.
- Medcalf, Rory. *Indo-Pacific Empire: China, America and the Contest for the World's Pivotal Region*, Manchester University Press, 2020.
- Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères. *Livre Blanc Stratégie française en Asie-Océanie à l'horizon 2030, vers un espace asiatique et indopacifique inclusif*, 2018.
- Ministère des Armées. *La France et la sécurité en Indopacifique*, 2019.
- Péron-Doise Marianne, « La politique maritime de l'Inde : consolider son identité indopacifique », *Hérodote*, vol. 173, no. 2, p. 121-136, 2019.
- Théry Hervé, « Les territoires ultramarins des États-Unis au cœur de la première ZEE mondiale », *Géoconfluences*, avril 2021.
- US Department of Defense, *Indo-Pacific Strategy Report*, 2019.

Pour compléter

- Institut Français des Relations Internationales (IFRI), « Indo-pacifique : un concept flottant ? », *Politique étrangère*, vol. 84, n° 3, automne 2019.
- Lechervy, Christian. « La France et le concept d'Indo-Pacifique », *Politique étrangère*, automne, no. 3, 2019, p. 23-35.
- Racine, Jean-Luc. « La nouvelle géopolitique indienne de la mer : de l'océan Indien à l'Indo-pacifique », *Hérodote*, vol. 163, no. 4, 2016, p. 101-129.
- Saint-Mézard Isabelle. « Inde : quelles stratégies face à la Chine », *Hérodote*, vol. 173, no. 2, 2019, p. 29-48.
- Sheldon-Duplaix, Alexandre. « Les enjeux stratégiques de l'Indopacifique », *Revue stratégique*, vol. 120, no. 3, 2018, p. 145-149.
- Vandendyck, Bastien. « Le développement de l'influence chinoise dans le Pacifique océanien », IRIS Asia Focus 61, Février 2018.

[1] Commission européenne, Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. *Communication conjointe au parlement européen et au conseil. La stratégie de l'UE pour la coopération dans la région indo-pacifique*, Bruxelles, 16 septembre 2021.

[2] Ministère des Armées. « La France et la sécurité en Indopacifique », p. 3, 2019.

[3] Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, « *Stratégie française en Asie-Océanie à l'horizon 2030. Vers un espace asiatique indopacifique inclusif* », 2019.

[4] Quad Leaders' Joint Statement: "The Spirit of the Quad", 12 mars 2021.)

Mots-clés

Retrouvez les mots-clés de cet article dans le glossaire : ASEAN | Chine et Inde | choke points | espace indopacifique | géopolitique | Nouvelles routes de la soie | QUAD | TAAF | ZEE.

Vaimiti GOIN

Masterante en géographie, commissaire aux Armées aspirante, École normale supérieure de Lyon, École du commissariat aux Armées

Mise en web : Jean-Benoît Bouron

Pour citer cet article :

Vaimiti Goin, « **L'espace indopacifique, un concept géopolitique à géométrie variable face aux rivalités de puissance** », *Géoconfluences*, octobre 2021.

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/oceans-et-mondialisation/articles-scientifiques/espace-indopacifique-geopolitique>